

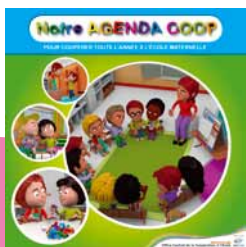


Avec les Agendas coopératifs, les élèves de primaire coopèrent au quotidien.

# Mon premier agenda coop

**POUR LES CLASSES DE CYCLE 2 (CP/CE1)**  
un agenda individuel

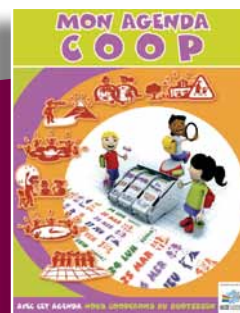
Nouvelle version tout en couleur : plus d'activités,  
une nouvelle organisation de la semaine  
+ un CD accompagnant le guide pédagogique.



**POUR LES CLASSES DE CYCLE 1 / CP**  
un agenda collectif



L'AGENDA COOPÉRATIF C'EST AUSSI :



**POUR LES CLASSES DE CYCLE 3**  
un agenda individuel

# Mon premier agenda coop

## AGENDA CYCLE 2 nouvelle version tout en couleur

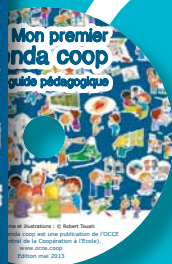
L'AGENDA COOP est un outil pédagogique illustré dans lequel, chaque jour, les enfants découvrent une question et une activité pour apprendre à se connaître et s'estimer, aller vers les autres et mieux les respecter. L'agenda coop c'est :

### POUR LES ENFANTS :

- DES QUESTIONS pour développer l'esprit coopératif
- UNE IDÉE PAR JOUR pour apprendre à vivre ensemble
- DES ACTIVITÉS pour développer l'estime de soi
- DES OUTILS pour s'entraider
- DES ASTUCES pour s'apprécier
- DES DÉFIS pour s'évaluer

### POUR LES ENSEIGNANTS :

- UN GUIDE PÉDAGOGIQUE pratique,
- UN CD de données.



A l'intérieur du CD vous trouverez :

- Le matériel pédagogique nécessaire aux activités de l'agenda,
- Des pistes et références pédagogiques.



Semaine du \_\_\_\_\_

9 Jeux coop

**1** LUNDI

Bonjour, je m'appelle ... en automne j'aime ...

2

4 Est-ce que j'ai pris la parole ?

MARDI

Comment peux-tu aider un(e) camarade ?

Aide-toi de l'annexe 1.

7 Réflexion

5

Activité de la semaine

8

Semaine 3

3

JEUDI

Tu es plutôt ... ou ... ?

Qu'est-ce que j'ai fait en recreation ?

VENREDI

J'ouvre la boîte

Qu'est-ce que j'ai aimé apprendre ?

Espace libre

6 Bilan

**Le défi**  
Annexe 5

**Droits de l'Enfant**  
Annexe 4

**LES DROITS DE L'ENFANT**  
ça nous concerne !

La Convention Internationale des Droits de l'Enfant, qui concerne tous les enfants.

C'est un traité international rédigé à l'ONU en 1989 dans le but de reconnaître et protéger les droits des enfants. 100 pays ont signé cette convention dont la France. Les pays qui ont signé se sont engagés à protéger les droits des mineurs, en particulier :

- LE DROIT A UN NOM ET UNE NATIONALITE
- LE DROIT A LA SANTE
- LE DROIT A L'ETRE ENTENDU
- LE DROIT A UN NIVEAU DE VIE SUFFISANT
- LE DROIT A L'EDUCATION
- LE DROIT A LA LIBERTE D'EXPRESSION
- LE DROIT A LA SÉCURITÉ
- LE DROIT A LA PARTICIPATION

## ORGANISATION DE L'AGENDA :

- 1 Un pictogramme pour représenter chaque activité
- 2 Un espace réservé au travail scolaire
- 3 Une activité chaque jour
- 4 Un retour sur le vécu de la journée
- 5 Un espace pour le mercredi ou le samedi
- 6 Activités de bilan
- 7 Activités pour réfléchir ensemble
- 8 Une activité par semaine pour la classe
- 9 Activités de jeux coopératifs



## Vous êtes intéressés par cet outil pédagogique et souhaitez le faire vivre dans votre classe !

Tous ces agendas sont disponibles auprès de votre Association départementale OCCE (toutes les coordonnées sont sur le site : [www.occe.coop](http://www.occe.coop)).

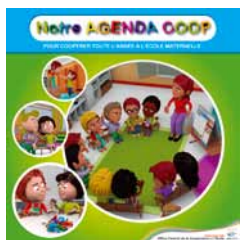


- témoignages,
- calendrier scolaire,
- extraits de l'agenda et du guide pédagogique,
- etc.



Pour une présentation détaillée de l'Agenda coop, rendez-vous sur le site Internet : [www.occe.coop/agenda](http://www.occe.coop/agenda)

CHACUN DES AGENDAS EST ACCOMPAGNÉ D'UN GUIDE PÉDAGOGIQUE ET D'UN CD-ROM CONTENANT DU MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE (CYCLE 1&2).



**AGENDA Cycle 1**  
50 cm x 50 cm



## 3 AGENDAS POUR COOPÉRER TOUTE L'ANNÉE

**AGENDA Cycle 2**  
nouvelle version  
tout en couleur  
21 cm x 29,7 cm



**AGENDA Cycle 3**  
17 cm x 20 cm

